



@ Marie Lopez Vivanco

*Pratique Partagée : 10 ans d'engagement
pour l'inclusion de 2014 à 2024*





© Aurélie Gosset



© S&L Production

Saint  Denis

Mercredi 20 mai 2015
STADE AUGUSTE DELAUNE - SAINT-DENIS

FSGT
93



@ Henri Perrot



Mercredi 18 mai 2016
STADE SALVADOR ALLENDE - NOISY-LE-SEC





© Marie Lopez Vivanco



© Marie Lopez Vivanco



© Marie Lopez Vivanco



e Marie Lopez Vivanco



© Marie Lopez Vivanco



@ Marie Lopez Vivanco

PRATIQUE PARTAGÉE : 10 ANS D'ENGAGEMENT POUR L'INCLUSION

C'est avec une grande joie et émotion que le Comité FSGT 93 a le plaisir de vous présenter son exposition "Pratique partagée : 10 ans d'engagement pour l'inclusion, de 2014 à 2024."

Dès 2010, la Fédération Sportive et Gymnique de Seine-Saint-Denis (FSGT 93) a pris l'engagement fort de s'impliquer dans une politique de développement des pratiques sportives en direction des personnes en situation de handicap, en pratique partagée. Une orientation précurseuse et innovante, corrélée à une vision de la société qui nous est chère, autour des valeurs d'égalité, de partage, et d'inclusion, où le sport est abordé comme un droit humain fondamental pour toutes et tous, et où l'être humain est un citoyen qui doit être traité à égalité de droits, quelle que soit sa condition physique ou mentale.

La **pratique partagée** est une démarche qui vise à construire et proposer des activités sportives et/ou artistiques inclusives, dans lesquelles les publics en situation de handicap et valides vont pouvoir **jouer, partager et progresser ensemble**. Les activités doivent permettre à chacun d'utiliser un maximum des ressources mobilisables pour favoriser la motivation et la participation de tous et toutes dans l'activité.

Pour développer cette pratique inclusive, nous avons fait le choix de créer des conditions qui favorisent l'implication des animateurs et animatrices des clubs, en nous appuyant sur l'initiative structurante qu'est devenu le **Festival départemental des pratiques partagées** pour impulser des dynamiques territoriales, associatives et de formation, entre les acteurs et publics concernés.

Le Festival a notamment permis de mobiliser des centaines d'animateurs·trices sportifs·ves des clubs FSGT et d'une quinzaine de comités sportifs partenaires mobilisés avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine-Saint-Denis (CDOS 93), des étudiant.e.s en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), des éducateurs et éducatrices des établissements et services médico-sociaux (ESMS), des éducateurs et éducatrices sportif·ves des villes, pour se former, animer, et acquérir de l'expérience dans l'animation de son activité en pratique partagée.

En complément, le comité FSGT 93 propose des formations avec des contenus spécifiques, travaillés en étroite collaboration avec l'Université Sorbonne Paris Nord. Ces contenus permettent à chaque club, section et animateur·trice, de s'approprier une méthodologie commune leur permettant de proposer leur activité sportive ou artistique à des publics valides et en situation de handicap.

Dès lors, les animateurs et animatrices sont en capacité de restituer ces compétences dans leur club, leur ville, leur collège, et **multiplient les lieux d'accueil et de pratique sportive des personnes en situation de handicap**.

"Le Festival des pratiques partagées c'est un événement qui se tient sur une journée, mais finalement, c'est le résultat de mois de rencontres entre les collégiens et ces jeunes qui sont présents dans les instituts".

Marie-Amélie Le Fur, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

La participation des publics est permise par un travail partenarial étroit avec les services départementaux de l'Éducation Nationale, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et ses directions de l'autonomie et de l'éducation, et les structures médico-sociales. Cette **coopération plurielle et inédite**, entraîne chaque année grâce à un appel à participation, la rencontre et la participation de centaines de collégiens et de personnes en situation de handicap en amont du Festival. La création de groupes mixtes leur permet de se rencontrer, de se découvrir, d'appréhender les environnements de chacun grâce à plusieurs rendez-vous organisés tout au long de l'année, parcours de rencontres pour lequel le Festival devient une sorte d'aboutissement et de fête. Personnes handicapées et valides jouent, partagent, réussissent et progressent ensemble dans des dizaines d'activités physiques, sportives et artistiques. Par la même occasion, **ils cassent les préjugés et posent les fondations d'une société commune et solidaire**.

"Ce sont comme des frères et sœurs pour moi".

Zayneb, élève de 6e au collège Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Denis, lors de l'édition 2022.



À l'issue du Festival, la pérennité des pratiques sportives partagées est assurée par la **création d'espaces de pratiques sportives de proximité**, labellisés dans les villes de Seine-Saint-Denis, permettant aux personnes en situation de handicap ou non de se retrouver de façon régulière, dans un espace sportif municipal/collège/ESMS/club, et de pratiquer ensemble. Les activités sont animées par des éducateurs·trices sportifs·ves municipaux, des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), des animateurs et animatrices des clubs sportifs locaux, avec le soutien des aidant·es, pour **partager des moments sportifs et humains forts et joyeux**. Si les personnes en situation de handicap le souhaitent, elles peuvent grâce à ce dispositif être par la suite pleinement accueillies dans la vie sportive associative locale.

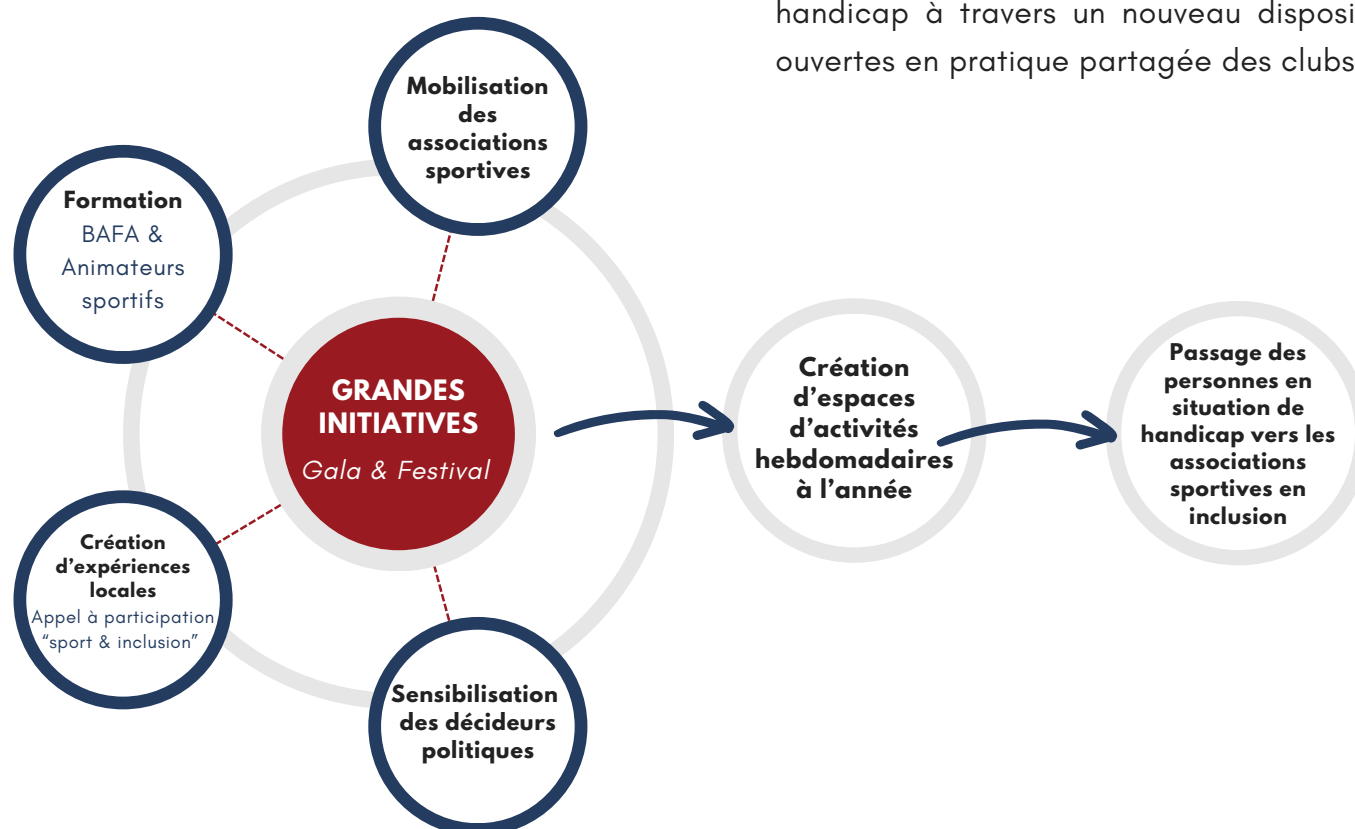
"Je n'ai pas l'habitude de faire ces activités-là ; mais aujourd'hui je les fais, car c'est une journée pas comme les autres"

Jeune fille en situation de handicap lors de l'édition 2017.

La ville de Stains nous accueille pour cette dixième édition du Festival des pratiques partagées FSGT 93 en 2024, et ce n'est pas un hasard puisqu'il s'agit de la première ville hôte du Festival départemental des pratiques partagées à sa genèse en 2014, et de la première ville de Seine-Saint-Denis à s'être engagée avec nous dans la création d'un espace de proximité labellisé pratique partagée. Un beau symbole, l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 !

Ce Festival des pratiques partagées 2024 est bien sûr l'occasion de **célébrer dix années d'engagement pour le développement des pratiques sportives partagées**, mené sans relâche par le comité FSGT 93, ses associations sportives et ses partenaires du milieu médico-social, du mouvement sportif, et institutionnels. Il est aussi l'opportunité **d'ouvrir une nouvelle phase de notre développement de la pratique sportive inclusive** sur le territoire, dans la dynamique du Prisme et des Jeux Paralympiques, encore plus ambitieuse et impactante.

Cette nouvelle phase prend forme dans la volonté du comité FSGT 93 et de ses clubs, d'ouvrir des portes souvent fermées pour les personnes en situation de handicap à travers un nouveau dispositif : "Les portes ouvertes en pratique partagée des clubs FSGT 93".



Nous remercions chaleureusement toutes les villes qui ont accueilli le Festival départemental des pratiques partagées depuis 2014, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et ses services (des sports, de l'autonomie, et de l'éducation) pour leur soutien indéfectible, l'Agence Nationale du Sport (ANS), l'Université Sorbonne Paris Nord et le STAPS de Bobigny pour notre partenariat productif et novateur pour la création de contenus et la formation des étudiant·es, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) qui permet à tant de collégiens·nes de bénéficier de ces actions, la Préfecture de Seine-Saint-Denis, le Comité Paralympique et Sportif Français pour la reconnaissance de notre approche et leur capacité à fédérer autour d'un projet commun, le Comité Départemental Olympique et Sportif et les comités départementaux partenaires pour leur mobilisation et leur engagement, l'APAJH et l'UNESCO Chair de Traillee pour la reconnaissance nationale et internationale de notre action en faveur de l'inclusion.

Nous remercions également l'ensemble des sportifs et sportives parrains et marraines du Festival depuis sa création, et l'ensemble des élu·es locaux comme nationaux qui se sont déplacés sur nos différentes éditions pour nous apporter leur soutien.

Nous remercions enfin, toutes les personnes en situation de handicap, les collégiens, les collégiennes, tous les éducateurs médicaux-sociaux, les aidants, les professeurs d'EPS, et leurs directions d'établissement, pour leur participation à tous ces magnifiques projets, qui nous l'espérons, auront modestement contribué à développer le sport inclusif, l'égalité, le partage, et la solidarité entre tous et toutes.

Retrouvez toutes les informations du développement de la pratique partagée sur www.fsgt93.fr

LES 10 ÉDITIONS

en quelques chiffres

2850

Participants & participantes valides

3502

Participants & participantes en situation de handicap



154

Rencontres sportives en dehors du Festival



107

Clubs engagés sur le Festival

1032

Animateurs & animatrices engagés sur le Festival



123

Établissements et services médico-sociaux partenaires

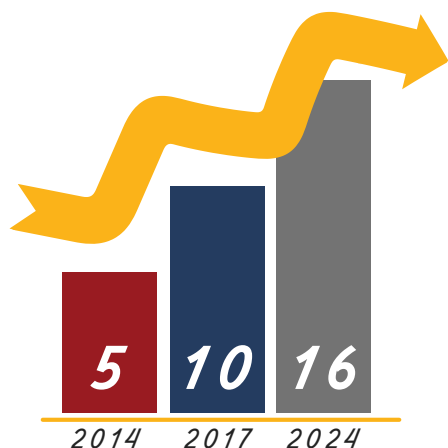


136

Classes de collèges participantes

12

Comités sportifs engagés sur le Festival



Clubs FSGT 93 accueillant des personnes en situation de handicap toute l'année

2010

Décision politique de la FSGT 93 de s'engager dans le développement de la pratique sportive partagée.

2012

La FSGT 93 co-organise le premier meeting d'athlétisme handisport et son village des pratiques partagées - qui préfigure ce que deviendra le futur Festival départemental des pratiques partagées - au parc des sports de Marville.

Le Meeting est qualificatif pour les Jeux paralympiques de Londres.

2014

Premier Festival départemental des pratiques partagées, au stade Auguste Delaune, à Stains.

2015

Grâce au Festival des pratiques partagées, la FSGT 93 est récompensée au plus haut niveau national lors des trophées de l'APAJH* au Carrousel du Louvre.

**APAJH : Association pour Adultes et Jeunes Handicapés.*

2016

Labellisation de la démarche des pratiques partagées par l'UNESCO* et sa chair de Traïlee en Irlande.

**UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.*

2017

Intégration de l'association de préfiguration du Prisme* aux côtés du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, du CDOS 93, du STAPS de Bobigny et de l'Université Paris 13, de l'Hôpital Avicenne, des Fédérations handisport et Sport adapté.

**Prisme : Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain*

2017

Premier espace de proximité labellisé pratique partagée, à Stains, avec le collège Joliot Curie et l'EMP* Henri Wallon.

**EMP : Externat Médico-Pédagogique.*

2018

> Deuxième espace de proximité labellisé pratique partagée avec l'université Sorbonne Paris Nord et l'ESAT des vignes de Bobigny.
> Lancement des formations BAFA pratique partagée.

2019

Lancement des formations d'animateurs de club en pratiques partagées.

2022

Intervention avec les comités départementaux Handisport et Sport adapté dans la formation "club para-accueillant" du Comité Paralympique Sportif Français avec un module "pratique partagée".

2024

> Création et lancement avec la FSGT nationale d'une formation d'animateur en pratique partagée, mention complémentaire au brevet fédéral d'animation.
> Lancement du dispositif "Portes ouvertes des clubs FSGT 93".
> 10e anniversaire du Festival des pratiques partagées.